

Mr. Paul Alexandre de Guenet, Evêque de
St. Pons de Tomieres, l'un des plus anciens Pré-
 lats de France, donna le 29. Octobre un Man-
 dement, par lequel il adopte l'*Instruction*, & en
 ordonne l'exécution dans son Diocèse, « Nous
 vous mettons, dit-il, cette Instruction entre
 les mains. Vous la jugerez, comme Nous,
 digne des premiers siècles de l'Eglise, digne
 de ces généreux Athlètes qui ont cimenté
 de leur sang ce *glorieux Edifice fondé sur les*
Prophètes & les Apôtres, dont Jesus-Christ
est la Pierre angulaire. Vous y verrez
 la sainteté & la liberté de notre Ministère
 vengée & solidement établie; l'hérésie & le
 schisme démasqués, leurs ruses & leurs arti-
 fices dévoilés; leurs pièges découverts. Vous
 y trouverez des remèdes bien propres à guérir
 de leurs préjugés cette foule de femmes or-
 guilleuses & ignorantes, auxquelles *on tâ-*
che de faire oublier le nom du Seigneur, en
leur débitant de ridicules rêveries & des fa-
bles que chacune d'elles croient se faire une
réputation de raconter ensuite à son voisin.
 Vous y trouverez des lumières bien capables
 de deffiller cette multitude d'insensés qui
 blasphèment ce qu'ils ignorent. Vous y trou-
 verrez de quoi confondre ces hommes superbes
 qui se sont ligués contre le Seigneur & con-
 tre son Christ. Le désir le plus ardent de ce
 Serviteur fidèle est, que comme il n'y a qu'un
 Souverain Pasteur, il n'y eut qu'une Berge-
 rie; c'est le seul but qu'il s'est proposé dans
 cette Instruction Pastorale &c. »

Mr. Louïs-Joseph de Montmorency Laval,
 premier Baron Chrétien, Evêque d'Orleans, a
 publié lui-même le 14. Novembre au Prône
 de